



POTASSIUM METAL EN MORCEAUX

SI100.10G - SI100.50G - SI100.100G

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Version 1 - Date de révision 18.10.2019

Date d'impression : 18.10.2019

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit :	Potassium métal en morceaux
Code Produit :	SI100.10G - SI100.50G - SI100.100G
Numéro CAS :	7440-09-7
Numéro Index :	019-001-00-2
Numéro REACH :	Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :	Substances chimiques de laboratoire Fabrication de substances
----------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :	SORDALAB 15 Avenue des grenots 91150 ETAMPES Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72 Fax : +33 (0)1 69 92 26 74 Adresse e-mail : chimie@sordalab.com
-----------	--

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.:	+33 (0)1 45 42 59 59
------------------------------------	----------------------

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Catégorie 1 (H260)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B (H314)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 (H318)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Information supplémentaire sur les dangers (UE)

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.

2.3 Autres dangers

Se décompose au contact de l'eau.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Potassium métal en morceaux dans l'huile minérale

Formule : K

Poids moléculaire : 39,10 g/mol

N° CAS: 7440-09-7

N° CE: 231-119-8

N° Index: 019-001-00-2

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
Potassium		
N° CAS: 7440-09-7	Water-react. 1 (H260) ; Skin Corr. 1B (H314) ; Eye Dam. 1 (H318) ; (EUH014)	≤ 100 %
N° CE: 231-119-8		
N° Index: 019-001-00-2		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Remarque

Huile minérale - N° CAS : 8042-47-5

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de perforation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec. Sable sec. Extincteurs homologués de classe D.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Eau. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Matière corrosive. Réagit violemment au contact de l'eau. Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits dangereux résultant de la combustion

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Donnée non disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et enlever à la pelle. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13). Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas ingérer. Manipuler sous gaz inerte et protéger de l'humidité. Conserver sous azote. Éviter tout contact avec l'eau. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Sensible à l'air et à l'humidité.

Classe de stockage: Matières dangereuses solides inflammables (incompatible avec l'eau)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection du corps

Tenue de protection antistatique ignifuge. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: morceaux Couleur: gris
b) Odeur	Inodore
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	63°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	770°C
g) Point d'éclair	Donnée non disponible
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	133 mbar à 171°C
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	Donnée non disponible
n) Hydrosolubilité	Décomposition
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'autoinflammabilité	440°C
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Oui.

10.2 Stabilité chimique

Réagit violemment au contact de l'eau, Sensible à l'humidité, Sensible à l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Réactions dangereuses Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

10.4 Conditions à éviter

Produits incompatibles. Excès de chaleur. Exposition à l'air. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau

10.5 Matières incompatibles

Acides. Eau. Alcools. Halogènes. Dioxyde de carbone (CO₂).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 1 B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: En cas d'ingestion, entraîne un œdème sévère, des lésions sévères des tissus fragiles et un danger de perforation.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Réagit avec l'eau donc donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance Soluble dans l'eau, Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies.

Dégradabilité Ne s'applique pas aux substances inorganiques, Réagit avec l'eau.

Dégradation dans l'usine de traitement des eaux usées Réagit violemment au contact de l'eau.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas sujet à bioaccumulation du fait de la réaction avec l'eau.

12.4 Mobilité dans le sol

Réagit violemment au contact de l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Se décompose au contact de l'eau.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 2257 IMDG: 2257 IATA: 2257

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: POTASSIUM IMDG: POTASSIUM IATA: Potassium

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 4.3 IMDG: 4.3 IATA: 4.3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: I IMDG: I IATA: I

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Marine polluant: no IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau

H318 Provoque de graves lésions des yeux

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.